

### 1. Missions

- Apporter à l'éleveur une expertise et un regard extérieur sur son exploitation.
- Réaliser des diagnostics basés sur l'observation des animaux, de l'ensemble des soins apportés, des équipements et le recueil de données chiffrées.
- Mettre en place avec l'éleveur des plans d'action sur des domaines tels que la génétique, la santé, la conduite alimentaire... pour optimiser les performances économiques, assurer la qualité de la production et l'adaptation des pratiques d'élevage aux enjeux de la filière.
- Utiliser des outils de diagnostics et d'aide à la décision (diagnostics technico-économiques, carbone, bien-être animal...).
- Assurer une veille réglementaire normative.
- Veiller à la bonne exécution des cahiers des charges (notamment signes officiels de qualité/labels/marques...).

### 2. Formations

- Il existe de nombreuses formations qui permettent de devenir Conseiller technique élevage :
  - BTS Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole ou Production animale.
  - Licence Pro Productions animales.
  - Ingénieur agri-agro.
  - Certification de qualification professionnelle Technicien conseil aux adhérents de coopératives.

### 3. Débouchés

- Le Conseiller technique élevage peut évoluer vers un poste de responsable technique de coopérative, responsable d'activité, responsable de secteur. Il peut aussi devenir éleveur.

### 4. Salaire

- Le salaire d'un Conseiller technique élevage débutant est d'environ 1800 euros bruts par mois et d'environ 3500 euros bruts par mois pour un salarié expérimenté.

### 5. Les + à avoir

- Faire preuve d'organisation et d'autonomie.
- Apprécier le travail en équipe.
- Aimer résoudre les problèmes.

